

**ASSEMBLEE GENERALE DU 21 FEVRIER 2006**  
**PRESENTATION DU PROGRAMME DES ACTIVITES 2006**

Vous avez tous reçu le programme de sorties et voyages qui répond globalement au résultat de l'enquête sur nos intentions close à mi 2005.

L'éventail des possibilités offertes est important et varié. Je voudrais toutefois attirer votre attention sur quelques points de fonctionnement de cette commission.

1 – On note depuis quelques années que les sorties d'une journée semblent moins retenir notre attention. Ce n'est déjà pas facile de faire un choix et je sais que nous sommes plus ou moins sollicités par les Amicales de nos lieux de résidence qui organisent des sorties semblables. Je vous demande toutefois de faire un effort de participation. Rien de plus convivial qu'une escapade d'une journée pendant laquelle on peut se parler et mieux se connaître. De plus depuis cette année nous prenons à charge de l'Amicale approximativement les frais de car ; alors essayez, je vous le demande de ne pas décevoir les organisateurs.

2 – Concernant les transports en car. Depuis de très nombreuses années nous utilisons BON VOYAGE, Société de transport installée à Dreux. Dès mon arrivée dans ma fonction de Président, j'ai demandé à ce qu'une consultation sur la base annuelle soit effectuée afin de mettre en concurrence cette société.

Cette tâche a été confiée à Bernard VINGTTROIS dont les conclusions ont conforté BON VOYAGE comme le moins disant.

Nous étions début 2004. L'an dernier nous n'avons pas renouvelé cette opération mais effectué quelques sondages à la faveur de besoins spécifiques en particulier lorsque le nombre d'inscrits est peu élevé. Ces consultations n'ont rien révélé de particulier. Pour cette année Jean Claude SLAMA a lancé un nouvel appel d'offre. La surprise est importante. Sur les sorties d'une journée ou de courte durée, on enregistre de quelques euros à une dizaine d'euros d'écart.

Par contre sur les transports vers Roissy l'écart est de 55 euros à 70 euros par voyage ce qui veut dire sur l'année une dépense supplémentaire de plus de 750 euros. Compte tenu de nos relations privilégiées avec ce transporteur, nous l'avons sollicité pour qu'il reconsidère son offre .... sans succès. Vous ne serez donc pas étonnés de constater que cette année pour ce type de transport l'Entreprise TOURNEUX de Verneuil ou autre remplacera BON VOYAGE.

3 – Pour ce qui concerne la finalisation des listes d'inscrits, pour la première fois je crois, où alors il y a très longtemps, nous avons appliqué nos statuts afin de départager et/ ou de limiter le nombre d'inscrits à une manifestation.

Bien entendu, les personnes non retenues sont prioritaires en liste d'attente. Nous avons appliqué cette procédure dans deux cas qui je crois, sont assez représentatifs de nos problèmes actuels et futurs.

3.1 limiter à un nombre d'inscrits raisonnable la participation à un voyage. Par exemple le voyage aux ETATS-UNIS, nous avons 47 inscriptions (39 voyage n°1 et 8 voyage n°2). Maintenir ces deux voyages à 25/25 chacun conduisait à une plus value d'environ 200 euros par personne !!! Maintenir 47 inscrits dans un seul voyage nous était déconseillé par le voyageur et nous-même, fort de quelques expériences antérieures.

C'est donc la solution médiane qui a été retenue. Nous serons au final entre 38 et 40 ... car d'ici mi-mai on peut toujours enregistrer des désistements ... ce ne serait pas une nouveauté.

3.2 Limiter le nombre d'inscrits à un seuil économiquement raisonnable. Comme exemple concret la soirée Louisiane de fin février. Jusqu'à 59 inscrits nous payons le car 450 euros pour 63 inscrits, il nous faut un autre car ... de 65 places au prix de 590 euros. L'écart de 140 euros pour 4 inscriptions n'est pas retenable. Nous avons donc volontairement limité à 59 utilisateurs du car plus quelques personnes qui se déplacent par leur moyen personnel.

Enfin pour finir les conditions de forme et de santé nécessaires aux voyages importants et fatigants. En 2005 au retour des voyages Costa-Rica, Guatemala/Mexique et même Croatie Slovénie, certains nous ont fait remarquer que nous- même mais aussi le voyageur n'avaient pas assez insisté sur l'aspect fatigue que peut générer de tels déplacements.

Ces voyageurs avaient probablement raison même si de mon point de vue quand on se déplace deux semaines en ambiance tropicale avec la chaleur, l'humidité, des distances importantes à parcourir, du lever tôt/coucher tard on a quand même dû penser qu'il fallait être en forme !!!!

Alors cette année pour le voyage aux ETATS-UNIS, la Commission a rédigé un avertissement de mise en garde avant même qu'un désistement éventuel soit évoqué et qu'il coûte très cher aux personnes concernées. Certains l'ont mal perçu, nous le regrettons.

N'y cherchez aucune mauvaise intention de notre part. Son seul but ; vous permettre de vous poser ou reposer une dernière fois cette question avant confirmation de votre inscription.

Avant de passer à l'examen de la situation des inscriptions sur nos sorties et voyages 2006, je voudrais aussi rappeler que les inscriptions au Bettex se font sur deux périodes :

- l'hiver
- l'été

Afin de faire bénéficier le plus grand nombre de ces possibilités de location, il va falloir aussi penser à mettre en place lorsque nécessaire, un système tournant afin que de nouveaux demandeurs potentiels puissent bénéficier de la vie au grand air dans le seul souci d'éviter que ne s'instaure des périodes réservées.

La parole est donnée à Jean Claude SLAMA.